L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 31 DECEMBRE 1889.

63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : 73 rue de Chartres.

Docteur de Bonnet,
Propriétaire-Editeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 31 DECEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, aux les portes.	

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes et Offres et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Achetez vos bonbons et fruits glacés, variétés, à la Confiserie du Bijou. Voyez l'annonce.

Le principe des nationalités.

C'est une grande et belle chose que le principe des nationalités. Il y a des milliers d'années qu'il a été posé dans le monde. Cela date des temps primitifs, des premiers groupements humains, sur la base de la communauté des origines, des affinités de race, de la similitude des intérêts. A toutes les époques de l'histoire, on l'a invoqué, on l'a mis, on l'a prétendu le mettre en application, mais en en a fait, plus souvent, un abus odieux qu'un usage légitime, et les moyens employés étaient la ruse, parfois; presque toujours la force; jamais, au grand jamais, le libre consentement des intéressés. Les prétendues républiques de l'antiquité, qui n'étaient que des aristocraties brutales, violentes, tyranniques au premier chef, ne se gênaient nullement pour faire, défaire, créer ou déplacer les nationalités, au gré de leurs vengeances ou de leurs ambitions, et l'on a vu, alors, des peuples entiers transportés, par la violence, du Midi au Nord, de l'Ouest à l'Est, sous la garde des soldats qui abattaient impitoyablement, au camp de lance, tout ce qui leur déplaisait ou faisait mine de résister, sous le simple prétexte que ces peuples étaient gênants, dans telle contrée, et se trouvaient réduits à une irrémédiable impuissance dans telle autre. On avait singulière façon d'entendre la liberté, en cette heureuse époque.

Au Moyen Age et dans les temps modernes, la situation est changée du tout au tout, mais elle ne vaut guère mieux que dans l'antiquité. Des barbares s'étaient établis en Europe, à l'état conquérants; il y eut des vainqueurs et des vaincus, transformés, bientôt, les uns en nobles et en possesseurs du sol; les autres, en vilains et en serfs. A ces maîtres du pays, les barbares se gardèrent bien de savoir qui commandait aux autres et possédait le plus de hommes et le plus de terrain. Cette série de conflits sanglants, il n'y a une seule de petite seigneurie et un nombre de grands, au dessus, qui trônaient quelques suzerains, dans la puissance fut, d'abord, plutôt présumée qu'effective.

Le pays était de chosse ne pouvait rouler. La position des souverains était bancale; ils obéissaient plutôt qu'ils ne commandaient à leurs inférieurs. Pour leur à les dominer tous, ils se battaient, tour à tour, avec une partie de leurs grands vassaux pour réduire les autres. Moitié par force, moitié par ruse, ils y réussirent peu à peu, et au jour, l'Europe entière se trouva appartenir, en une propriété, à quelques grandes familles qui firent souche de souverains dans lesquelles ces propriétés d'un nouveau genre se transmirent de père en fils. A partir de ce moment, les luttes devinrent moins nombreuses, moins importantes, mais elles ne cessèrent pas pour cela; elles prirent, au contraire, de plus vastes proportions. Tantôt, tel roi était vainqueur, et son domaine grandissait; tantôt, il était vaincu, et il perdait une partie de ses Etats.

Au milieu de toutes ces guerres de rois et de peuples, les nationalités ou ce qu'à notre époque on affuble, presque toujours à tort, du nom de titre, qui subi les plus étranges vicissitudes. En réalité, elles n'existaient pas; ce n'étaient que des royaumes, autrement dit, des propriétés de familles régnantes, propriétés qui grandissaient ou se rapetissaient et se déplaçaient, suivant les hasards des batailles. Il y en a peut-être pas une seule, aujourd'hui, qui pourrait, les preuves historiques à la main, justifier les prétentions qu'elle affiche.

Le régime, barbare au premier chef; imposé, par le nom, barbare par la forme, a duré jusqu'en 1789. C'est la France qui, en reprenant possession d'elle-même, a remis en usage, a fait ressortir de le dictionnaire politique, le mot de Nation qui en avait été fait, et, du même coup, a réalisé l'idée dans les faits. Avec le bon sens qui la distingue et la puissance de cause qu'elle possède, elle s'est immédiatement constituée politiquement, et administrativement, suivant ses intérêts et les besoins de l'époque. Si elle a pu, en partie, en instant, de chez elle, c'est parce qu'elle y a été obligée pour maintenir son indépendance, que les autres puissances ne lui contestaient. On peut dire que, qu'elle a, souvent, dû attaquer pour se défendre. Les étrangers auraient laissé grâce à la lui repocher, puisque c'est à elle qu'ils sont redevables du fait de leurs nationalités.

Ici, qu'on en dise, la Nation est un fait une nouveauté dans les temps modernes, presque une création de la France, et, pour le dire en passant, une réponse à ceux de nos ennemis de la Majesté Guillaume II, y compris le grand Frédéric—la seule véritable intelligence de la famille—n'avaient pas la moindre idée, et qu'elle il n'entend pas lui-même un mot. Il en est encore à invoquer les conquêtes de ses aïeux—occupé qui ont été le fruit de la force et de la surprise—plus encore de la surprise que de la force, et il nous faut avouer qu'en faisant de vue de ses intérêts, il a raison. Que ce ne renouvelle, que lui restera-t-il? Rien qu'un petit Etat, grand, tout comme dans ses jours prospères, la Louisiane, et dont la population, faible, n'avait pas le même origine que les Allemands. On est mal venu à prétendre d'étalage de sa nationalité, qu'on en possède une aussi pauvre, aussi obscure, surtout quand on a, comme, qui l'a dépassé, et que l'on détient qu'en vertu des dépendances, une fois plus vaste, une dès plus chevaleresques nationalités des temps modernes: la Pologne. Il n'y a guère que les mêmes latines qui, dans le passé clair, des mêmes bien obscures. Tout le reste a une histoire fort obscure. Les mélanges ont été tous remboucés, trop profonds, pour qu'on puisse assigner à chacun sa véritable origine.

D'ailleurs, la nation moderne, telle que l'entendue au dix-neuvième siècle, n'est pas une base entièrement neuve, à vrai dire, devenue le quoi pour. Le souverainet y réside, non pas plus dans quelques familles princières, qui ne sont plus en plus, mais dans le peuple, qui est, exclusivement et absolument, le droit de disposer d'elle-même, et contre la volonté duquelle le vote des armes reste impuissant. Il y a, pendant un certain temps, une nation forcée d'une province, mais à la condition d'y maintenir, constamment, des armées formidables, d'un entretien ruineux; à conditions, surtout, que le pays dépense tout son temps, toute son activité, tout son argent, à gagner un coin de terre sous le joug.

Il est nécessité à laquelle d'être conquise Allemagne de M. de Bismarck, qui, vivement, de l'Alsace-Lorraine, ne s'est jamais, et, du même coup, a réalisé l'idée dans les faits. Avec le bon sens qui la distingue et la puissance de cause qu'elle possède, elle s'est immédiatement constituée politiquement, et administrativement, suivant ses intérêts et les besoins de l'époque. Si elle a pu, en partie, en instant, de chez elle, c'est parce qu'elle y a été obligée pour maintenir son indépendance, que les autres puissances ne lui contestaient. On peut dire que, qu'elle a, souvent, dû attaquer pour se défendre. Les étrangers auraient laissé grâce à la lui repocher, puisque c'est à elle qu'ils sont redevables du fait de leurs nationalités.

Ici, qu'on en dise, la Nation est un fait une nouveauté dans les temps modernes, presque une création de la France, et, pour le dire en passant, une réponse à ceux de nos ennemis de la Majesté Guillaume II, y compris le grand Frédéric—la seule véritable intelligence de la famille—n'avaient pas la moindre idée, et qu'elle il n'entend pas lui-même un mot. Il en est encore à invoquer les conquêtes de ses aïeux—occupé qui ont été le fruit de la force et de la surprise—plus encore de la surprise que de la force, et il nous faut avouer qu'en faisant de vue de ses intérêts, il a raison. Que ce ne renouvelle, que lui restera-t-il? Rien qu'un petit Etat, grand, tout comme dans ses jours prospères, la Louisiane, et dont la population, faible, n'avait pas le même origine que les Allemands. On est mal venu à prétendre d'étalage de sa nationalité, qu'on en possède une aussi pauvre, aussi obscure, surtout quand on a, comme qui l'a dépassé, et que l'on détient qu'en vertu des dépendances, une fois plus vaste, une des